

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENCAUSSE
SESSION N°8.2021
DU 08 novembre 2021

Présidence d'Eliane MARSIGLIO.

Etaient présents :

BROSSE Adeline
DELUPPE Marie
DE NALE Marc
GUYON Cédric
LAURET Laurence
MARSIGLIO Eliane
PELLAROQUE Martine
PINTER Mathieu
TURIS Lilian

Procuration donnée par Guillaume BRASSART à Adeline BROSSE.

Secrétaire de séance : Marc DE NALE

Approbation du compte rendu du 30 septembre 2021 à l'unanimité

Ajout à l'ordre du jour : devis de pose du défibrillateur branchement électrique
 Accord

DELIBERATIONS Cadrage de reprises de concessions cimetières, tarifs et durées

- Concessions funéraires : tarifs et durées

Certaines sépultures parfois anciennes ne détiennent pas de titres de concessions.

A défaut de concession, le terrain est considéré être du terrain commun.

Il convient donc de régulariser et de fixer les tarifs applicables.

Les prix des concessions sont proposés selon le tableau suivant :

Concession de terrain	
30 ans	40 euros/m ²
50 ans	50 euros/m ²
Concession de case de colombarium pouvant recevoir jusqu'à 3 urnes	
15 ans	250 euros
Caveau d'attente	
Durée maximale 6 mois	
Jardin du souvenir	

Adopté à l'unanimité

COMMUNE D'ENCAUSSE 32430

Mairie.encausse@wanadoo.fr

05 62 65 70 56

Permanences secrétariat : accueil public lundi 8h30-12h et 17h-19h

Mercredi 8h30-13h joignable lundi 14h-17h

www.encausse32.fr

- Cadrage pour l'organisation de la procédure de reprise de concessions :

Une démarche de communication et d'information a débuté pour avertir les familles (réunion publique et affichage).

Des mesures de publicité seront organisées : affichage des listes aux cimetières, pose de plaquettes sur tombes concernées, publication sur le site internet et dans un journal local.

DELIBERATION Tarif de location logement presbytère

En raison des travaux réalisés et du changement de locataire, il convient de revoir le tarif de location du logement 590 euros / mois + 10 euros de charges.

Adopté à l'unanimité.

DELIBERATION Accord de cession du TERRAIN M. BAYSSE pour réserve incendie « la borde basse »

Cession d'un terrain section A 605, d'une surface de 243 m² à l'euro symbolique pour installer la cuve incendie.

DELIBERATION pour le poste comptable « festivités » demandée par la perception

Seront prises en charge les dépenses suivantes au compte 6232 : l'ensemble des biens, services, denrées et objets ayant trait aux fêtes et cérémonies ; les fleurs, gravures, médailles coupes et présents offerts à l'occasion de divers événements, spectacles, concerts et manifestations culturelles, frais d'annonces et publicités, frais de restauration liés aux actions communales, réunions ou manifestations.

Devis pose électrique du défibrillateur

Devis de 881 euros TTC validé.

Devis complémentaire city park toilettes

Annulation du devis de 2419 euros et validation du devis de 3214 euros.

COMMUNE D'ENCAUSSE 32430

Mairie.encausse@wanadoo.fr

05 62 65 70 56

Permanences secrétariat : accueil public lundi 8h30-12h et 17h-19h

Mercredi 8h30-13h joignable lundi 14h-17h

www.encausse32.fr

Organisation du recensement de la population

Coordinatrice du recensement Adeline BROSSE.
Agent recenseur en cours de recrutement.

Contre allée du fond du village en vue du projet de travaux

Vote à l'unanimité pour amorcer la discussion avec les propriétaires de la contre allée.

Projet école et verger

Rencontre avec une institutrice de l'école d'Encausse qui mène le projet des « classes dehors ».
Reliance avec le projet communal d'un verger espace nature.
Validé pour la poursuite de l'étude.

Compromis Jougla

Etape de compromis entre la mairie et M Jougla propriétaire des terrains en vue de réaliser le lotissement communal.

QUESTIONS DIVERSES

Stationnement devant le presbytère à interdire pour garantir la sécurité du cheminement piétonnier.
Vœux du maire prévus le 15 janvier 2022.

Fin de séance : 22H30.

COMMUNE D'ENCAUSSE 32430

Mairie.encausse@wanadoo.fr

05 62 65 70 56

Permanences secrétariat : accueil public lundi 8h30-12h et 17h-19h

Mercredi 8h30-13h joignable lundi 14h-17h

www.encausse32.fr